

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

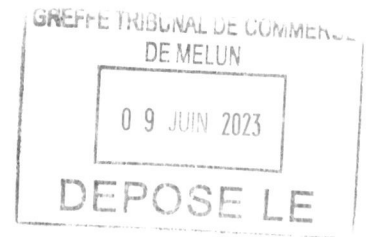
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01969 Numéro SIREN : 538 430 554 Nom ou dénomination : A.D.S

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2023 sous le numéro de dépôt 4526

4526

Tijoux Rénovation,
Exercice clos le 30/09/2021.



TIJOUX RENOVATION

**98 B RUE DE COURBUISSON
77920 SAMOIS SUR SEINE
SIRET 53843055400021**

EXERCICE DU 01/10/2020 AU 30/09/2021

**CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL
Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2023

cerfa

N° 15948 * 05

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du Code général des impôts)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise [TIJOUX RENOVATION - SIREN : 538430554]					Néant ☐		
Durée de l'exercice en nombre de mois [12]					Durée de l'exercice précédent [12]		
					Exercice N clos le [30/09/2021]		
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles	028	20 149	030	11 089	9 060	
	Immobilisations financières (1)	040	15	042		15	
	TOTAL I (5)	044	20 164	048	11 089	9 075	
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	2 000	052		2 000	
	Stocks marchandises	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	29 506	070		29 506	
	Créances autres (3)	072	10 051	074		10 051	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	1 510	086		1 510	
	Charges constatées d'avance	092		094			
	TOTAL II	096	43 067	098		43 067	
TOTAL GENERAL (I + II)		110	63 231	112	11 089	52 142	
PASSIF					Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120		8 000	
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		800	
	Réserves réglementées			130			
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...		131	132		23 345	
	Report à nouveau			134		24	
	Résultat de l'exercice			136		1 825	
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
		TOTAL I	142			33 994	
	Provisions pour risques et charges		TOTAL II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés			166		3 178	
	Autres dettes (dt cptes courants d'associés de l'exercice N		169	172		14 970	
	Produits constatés d'avance			174			
	TOTAL III	176			18 148		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		180			52 142		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184		

Détail des charges à payer

[illegible]

Détail des produits à recevoir

[illegible]

TIJOUX RENOVATION
SAS au capital de 8000 euros
Siège social : 98 BIS RUE DE COURBUISSON
77920 SAMOIS SUR SEINE

538430554 RCS MELUN



RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
Exercice clos le 30 septembre 2021

Monsieur, Vincent Tijoux, Président associé de la société TIJOUX RENOVATION, a , conformément aux dispositions de l'article L.227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021 établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

-situation et évolution de la société au cours de l'exercice.

Les résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2021 est en diminution

-Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous ne devons pas relâcher nos efforts de développement de notre chiffres d'affaires afin de faire face à une conjoncture économique morose.

Activité en matière de recherche et développement

La Société n'a effectué aucune activité de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021 le chiffre d'affaire s'est élevé à 84508 euros contre 62053 euros pour l'exercice précédent

Les charges d'exploitation quant à elles s'élèvent à 82362 euros et omprennent :
les achats de matières premières et autres approvisionnements pour 33097 euros
la variation de stock pour 0 euros

les autres achats et charges externes pour	13050 euros
les impôts et taxes pour	1034 euros
les salaires et traitements pour	11054 euros
les charges sociales pour	7546 euros
les dotations aux amortissements pour	3743 euros
autres charges pour	12838euros

le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 2146 euros

Après prise en compte du résultat financier , de l'impôt société euros, le résultat de l'exercice présente un bénéfice de 1825 euros

Proposition d'affectation du résultat.

Les comptes annuels (bilan et comptes de résultats) tels qu'ils sont présentés font apparaître un bénéfice de 1825 euros il y aurait lieu d'affecter au poste « autres réserves »

En conséquence de cette affectation le poste « autres réserves » présenterait un solde créditeur de 25170 euros .

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des impôts, l'Assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au titre des exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 dudit code, n'est intervenue.

Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler qu'une convention a été conclue entre la Société et l'associé unique au cours de l'exercice écoulé.

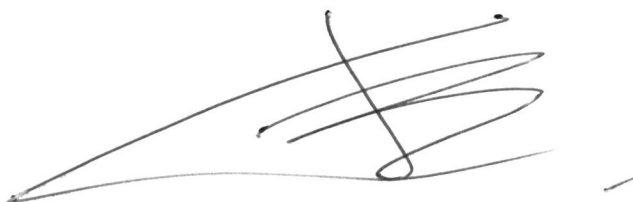
ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Il est rappelé qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Il y aura lieu d'approuver la rémunération du Président au titre de ses fonctions.

Le Président



TIJOUX RENOVATION
SAS au capital de 8000 euros
Siège social : 98 BIS RUE DE COURBUISSON
77920 SAMOIS SUR SEINE

538430554 RCS MELUN

PROCES – VERBAL DES DECISIONS DE L ' ASSOCIE UNIQUE
DU 31 MARS 2022

L' an deux mille vingt deux,
Le trente et un mars,
A 16 heures

Monsieur Vincent Tijoux, demeurant 98 bis rue de courbuisson 77920 samois sur seine, associé unique et Président de la société TIJOUX RENOVATION,

I – A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Vincent Tijoux, Président associé a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 30 septembre 2021 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Rémunération du Président.

PREMIERE DECISION :

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 dudit code n'est intervenue.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 1825 euros au poste « autres réserves »

En conséquence de cette affectation, le poste « autres réserves » s'élève à 25170 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été attribué au cours des exercices antérieurs.

TROISIEME DECISION

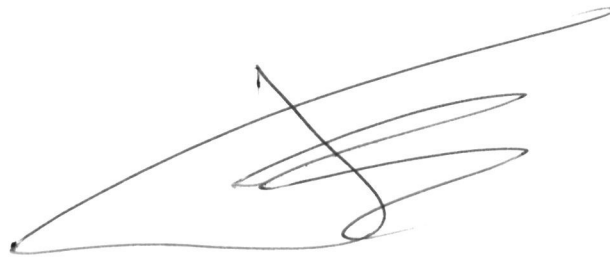
Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention de la convention poursuivie au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021 entre la Société et l'associé unique, à savoir :

- Monsieur Vincent Tijoux a domicilié la Société à titre gratuit au sein de son domicile personnel au 98 bis rue de courbuisson 77920 samois sur seine

QUATRIEME DECISION

L'associé unique rappelle qu'il a perçu au titre de ses fonctions de Président de la société une rémunération de ONZE MILLE CINQUANTE QUATRE EUROS (11054 €) au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021 .

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

TIJOUX RENOVATION
SAS au capital de 8000 euros
Siège social : 98 BIS RUE DE COURBUISSON
77920 SAMOIS SUR SEINE

538430554 RCS MELUN



DECISION DE L' ASSOCIE UNIQUE DU 31 MARS 2022

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2021

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 1825 euros au poste « autres réserves »

En conséquence de cette affectation, le poste « autres réserves » s'élève à 25170 euros .

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été attribué au cours des exercices antérieurs.

Certifié Conforme,
Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the President of the company.